

**Ville de L'Isle-sur-le-Doubs**

#### ACTE D'ENGAGEMENT

### MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**Personne publique : Ville de L'Isle-sur-le-Doubs**

**place François Mitterrand - 25250 L'Isle-sur-le-Doubs**

Tél : 03 81 99 37 80 - Fax : 03 81 99 37 89

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire ou son représentant

|  |
| --- |
| **Objet du Marché : Travaux de réfection de voies communales**  **suite aux intempéries du 25 juin 2016**  **Lot unique** |

|  |
| --- |
| Marché passé selon la procédure adaptée prévue à l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 |

**ARTICLE 1er : CONTRACTANT**

(Je soussigné), ..............................................................................................................

(nous soussignés), .........................................................................................................

Agissant au nom de :

....................................................................................................................................

Et pour le compte de :

....................................................................................................................................

Siège Social :

....................................................................................................................................

N° SIREN : ....................................................................................................................

Code APE : ….................................................................................................................

- après avoir pris connaissance du règlement de consultation (RC) et du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;

- et après avoir établi (la) (les) déclaration(s) prévue(s) par l'article 48 et 49 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, (m'engage) (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne (me) (nous) lie toutefois que si son acceptation (m'est) (nous est) notifiée dans un délai de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par l’AAPC et le RC.

La lettre de Consultation

# ARTICLE 2 - PRIX

La nature des prix est définie dans le CCAP Type.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du détail estimatif est décomposée ci-après en mettant en évidence les montants hors TVA, TVA et TVA incluse.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Montant € HT** | **TVA 20 %** | **MONTANT € TTC** |
| Offre de base :  Secteur 1  Secteur 2 |  |  |  |
| Montant total du marché |  |  |  |

Les variantes ne sont pas interdites.

**Montant de l'offre de base TVA incluse au taux de 20 % (en lettres) :**

* Secteur 1
* Secteur 2
* Marché global

**2.2. SOUS TRAITANCE à laisser pour tout AE (sauf fournitures)**

Conformément à l'annexe (DC4) au présent acte d'engagement, il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct des prestations au sous-traitant pour les montants figurant au tableau ci-après (montant maximal pouvant être présenté en nantissement ou cédé par les intéressés).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature de la prestation** | **Montant de la prestation**  **Sous- Traitée** | **Sous – Traitant**  **devant exécuter la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

###### ARTICLE 3 – DELAIS

Les travaux seront exécutés à compter de la date fixée dans l'ordre de service qui prescrira le début des travaux. **La durée du chantier est fixée à 4 mois (sauf intempéries) y compris la période de préparation et la fin du délai d’exécution ne pourra dépasser la date du 30/09/2018 sauf intempéries.**

###### ARTICLE 4 - PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant du crédit au compte ouvert :

- au nom de :

- sous le numéro :

- à :

Je déclare renoncer à l’avance forfaitaire prévue à l’article 5-2 du CCAP :

J'affirme sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'article 50 de la   
loi n° 52.401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 ou d'interdictions équivalentes prononcées dans un autre pays.

L'entreprise soussignée certifie que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3 du Code du Travail.

Les déclarations similaires des sous-traitants seront annexées au présent Acte d'Engagement ou seront fournies avec la demande de leur acceptation.

Fait en un seul original,

à

le

Mention Manuscrite "Lu et Approuvé"

*( Signature et Tampon entreprise )* ,

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A L'Isle-sur-le-Doubs, le

Le Maire,

Rémy NAPPEY